

RAPPEL DE QUELQUES REGLES ELEMENTAIRES

(A coller au journal de classe)

Pour garantir la qualité des relations et du travail, nous vous remercions d'être particulièrement attentifs aux points suivants :

ABSENCES

- En cas d'absence, les parents doivent impérativement téléphoner le jour-même au Collège avant 9h00 ☎ **02/743.29.73**.
- Dès son retour, l'élève doit remettre un justificatif (prévu dans le journal de classe) ou un certificat médical à son éducatrice avant 8h20 (le cas échéant à la personne qui la remplace).

Si l'un des 2 points ci-dessus n'est pas respecté, l'absence sera d'office non-justifiée.

AVOIR AVEC SOI

L'élève doit obligatoirement être en possession de sa carte d'étudiant, de son journal de classe et d'un cartable.

CARTE D'ETUDIANT

L'élève qui a une autorisation de sortie à midi doit pouvoir présenter sa carte pour quitter l'école.

QUITTER LE COLLEGE

Pour quitter le Collège pendant la journée, l'élève doit impérativement avoir l'autorisation de l'éducatrice quelle que soit la raison.

G.S.M.

Le GSM doit être éteint quand vous entrez dans le collège. Un GSM en silencieux n'est pas éteint. Un GSM visible ou audible sera automatiquement confisqué et remis à un parent (après une semaine, la première fois; à la fin du trimestre les fois suivantes).

NB: En cas de problème ou de communication urgente, les parents peuvent contacter l'école et les élèves peuvent demander qu'un membre de l'équipe pédagogique ou administrative contacte les parents ou toute autre personne.

POLITESSE ET RESPECT DE L'AUTRE

Les élèves ne peuvent ni traîner, ni manger, ni fumer aux alentours de l'école (Delhaize, parc et rue) sous peine de se voir retirer leur carte de sortie.

OBLIGATION

Toute punition donnée par l'éducatrice doit être remise en main propre le lendemain avant la 1^{re} sonnerie.

Signature
de l'élève

Signature de la
personne responsable